



COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNOCHA)

**39e réunion ministérielle, Bujumbura (BURUNDI)
Décembre 2014**

Tous les communiqués publiés par l'Unité de l'Information publique



Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
BP 23773 Libreville, Gabon
Tel. +(241) 05722323
ouendji@un.org – piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org>

UNSAC : le changement climatique à l'ordre du jour de la réunion de Bujumbura du 1^{er} au 5 décembre

Libreville (Gabon), 28 novembre 2014 – La 39^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 1^{er} au 5 décembre 2014 à Bujumbura (Burundi). Comme le veut la tradition lors de cette rencontre semestrielle, les ministres des Affaires étrangères de la sous-région débattront des défis politiques et sécuritaires auxquels font face les Etats membres, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome et Principe, et le Tchad.

La problématique du changement climatique sera l'un des principaux sujets de discussion. Ce phénomène est en effet de plus en plus considéré comme une menace pour la paix et à la sécurité internationales ainsi que pour la prospérité. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), si rien n'est fait, plusieurs secteurs seraient « gravement compromis », y compris l'alimentation en eau et la production agricole. « Je me réjouis que cette question ait été mise à l'ordre du jour des travaux de l'UNSAC. C'est une grande préoccupation pour le Secrétaire général des Nations Unies, qui en a fait un élément clé de son programme d'action », souligne M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA. Il rappelle que M. Ban Ki-moon milite pour que la hausse de la température mondiale soit limitée à moins de 2 degrés Celsius afin d'éviter des dommages irréparables à l'humanité. Le Secrétaire général de l'ONU plaide aussi pour la conclusion, d'ici à 2015, d'un accord global contraignant applicable par tous et régi par les dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Conférence des parties à ladite Convention, qui se tiendra à Paris en 2015, y sera consacrée.

Dans ce contexte, la 39^e réunion de l'UNSAC pourrait être l'occasion non seulement de dessiner les contours de la participation de l'Afrique centrale à la rencontre prévue dans la capitale française, mais aussi de tirer les premières leçons du Sommet sur le changement climatique organisé par l'ONU le 23 septembre dernier, en marge de la 69^e Assemblée générale des Nations Unies.

En dehors de ce sujet (changement climatique), les membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale évalueront les récents développements socio-politiques observés dans les onze pays concernés depuis la dernière réunion tenue du 29 juillet au 2 août 2014 à Malabo (Guinée équatoriale). Au cours de celle-ci, les participants avaient, entre autres, insisté sur la nécessité de maintenir la paix et la stabilité avant, pendant et après les élections envisagées dans certains Etats dans les années à venir (entre 2015 et 2017). Les débats prendront également en compte des enjeux liés à la gouvernance, à la situation humanitaire et aux droits de l'homme ainsi qu'à la sécurité intérieure et transfrontalière.

Sur ce dernier point, les participants échangeront des informations sur les efforts en cours en vue de la lutte contre le braconnage et l'éradication des groupes armés ou des mouvements terroristes qui fragilisent la paix et freinent le développement de la sous-région. Ils évoqueront en particulier les activités de la secte islamiste nigériane Boko Haram - qui constitue une menace pour le Tchad et le Cameroun ainsi que celles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des Forces démocratiques alliées (ADF/Ouganda), qui opèrent à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Lors de la 38^e session de l'UNSAC à Malabo, le Burundi avait également fait observer que le groupe islamiste somalien Al-Shabbaab représente un danger pour sa sécurité.

La Présidence tournante du Comité est actuellement assurée par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée équatoriale. Son homologue burundais prendra le relais à l'issue de la réunion de Bujumbura jusqu'à la tenue de la 40^e session.

Afrique centrale : M. Ban Ki-moon appelle à la vigilance face à la menace de l'épidémie Ebola

Bujumbura (Burundi)/Libreville (Gabon), 4 décembre 2014 – Tirant les leçons des « incidences terribles du virus Ebola sur certains Etats d'Afrique de l'Ouest », le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a encouragé les dirigeants d'Afrique centrale à prendre des mesures préventives face au risque de propagation de cette épidémie. « Nous devons rester vigilants et veiller à ce que la sous-région soit suffisamment préparée », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la 39^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), jeudi 4 décembre 2014 à Bujumbura (Burundi).

« Il existe un risque réel que le virus contamine les populations [...] et dépasse les capacités des pouvoirs publics concernés », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, insistant sur l'importance de la prévention et de la mise en place d'une réponse régionale coordonnée. A cet égard, il a salué l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et des entités pertinentes des Nations Unies d'organiser un atelier conjoint en vue d'élaborer « une réaction cohérente et harmonisée ». Selon les experts de la CEEAC, cette réunion, qui est prévue à Yaoundé (Cameroun) du 15 au 17 décembre 2014, permettra de développer un « mécanisme de coordination régionale de la préparation et de la riposte à la maladie à virus Ebola en Afrique centrale ».

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) participera à cette importante rencontre. L'ampleur de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola exige en effet une mobilisation générale : le nombre de décès enregistré depuis sa résurgence s'élève à 6070, sur un total de 17145 personnes infectées, selon un rapport publié le 3 décembre 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les Etats membres de l'UNSAC ont décidé de faire le point sur cette menace (Ebola) au cours de leur 40^e réunion prévue à Luanda (Angola) durant le premier semestre 2015. Cette session reviendra également en profondeur sur la question du changement climatique qui, à l'instar d'Ebola, est considéré comme « une menace à la paix et à la sécurité internationales ». Les participants ont par ailleurs réitéré la nécessité de poursuivre les débats sur les dossiers habituels liés à la situation politique et sécuritaire de la sous-région. Ces débats prendront en compte l'évaluation des efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les groupes armés qui déstabilisent la sous-région - notamment l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées (ADF/Ouganda), Boko Haram, etc. Sur ce dernier cas, une Déclaration condamnant « avec la plus grande fermeté » les actes du mouvement terroriste opérant dans le Nord du Nigeria (frontalier avec le Tchad et le Cameroun) a été adoptée¹. Les Ministres des Affaires étrangères et Chefs des délégations proposent que cette question soit portée à l'attention du Conseil de sécurité. Ils recommandent également son inscription à l'ordre du jour du prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC.

La 39^e réunion de l'UNSAC a plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à ces menaces terroristes et à l'expansion de ses activités, y compris en matière de prévention et de consolidation de la paix. Il est aussi appelé à jouer un rôle crucial dans l'accompagnement des Etats concernés dans la conduite, entre 2015 et 2017, des processus électoraux pacifiques et démocratiques.

En liaison avec le Secrétariat (UNOCA), le Burundi assurera le suivi des recommandations de Bujumbura jusqu'à la 40^e réunion. La Guinée équatoriale lui a passé le témoin de la présidence tournante du Comité. L'Angola (Première Vice-présidence) et le Gabon (Deuxième Vice-présidence) complètent le Bureau où la République Centrafricaine joue le rôle de Rapporteur.

¹ Voir l'intégralité de la Déclaration en Annexe.